Politique nationale CADS Politique antidopage

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Titre de la politique	Politique nationale CADS Politique antidopage		
Exécutif responsable	Président de CADS National et du comité des RH et Politiques		
Bureau responsable	CADS National et le comité des RH et Politiques		
Approuvé par	Conseil d'administration CADS		
Contact	Executive Director, Amy Royea		
Date effective	Le 22 aout, 2024		
Dernière mise à jour	Version 1.0 – le 22 aout, 2024		
Prochaine révision	2026 aout		
Auteur du document	Neale Gillespie		
Titre	Membre du comité national des RH et des Politiques de CADS		

Historique des versions:						
Version du document	Version du document	Version du document	Document Author/Reviser			
August 22, 2024	1.0	Initial draft	Neale Gillespie			

Les approbations:					
Version du document	Version du document	Approver Name and Title	Approver Signature		
22-08-2024	1.0	Deb Blimkie			

Le document Web est la version contrôlée

L'exécutif responsable publiera les révisions de ce document sur le site Web national du CADS www.cads.ski et pourra simultanément diffuser des alertes par courrier électronique aux parties concernées.

Les copies ou extraits de cette documentation, que vous pouvez télécharger à partir du site Web CADS National, sont des copies non contrôlées et peuvent ne pas refléter le contenu actuel et approuvé. Vous êtes responsable de vous assurer que vous accédez à la dernière révision.



Table des matières

Résumé	3
Adhérence	3
Révision et approbation de la politique	4
Reconnaissance et entente	4



Résumé

Le <u>Programme canadien antidopage (PCA)</u> est généralement considéré comme l'une des politiques de contrôle du dopage les plus complètes et les plus approfondies au monde. En fonctionnant sur la base d'une convention collective au sein du sport, la politique prévoit un système antidopage véritablement indépendant, transparent et rentable. Elle garantit également l'équité de la procédure et protège les droits des athlètes tout au long du processus.

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) est le gardien du PCA, l'ensemble des règles qui régissent la lutte contre le dopage au Canada. Le PCA comprend plusieurs éléments tels que les contrôles en compétition et hors compétition, l'éducation, les exemptions médicales et les conséquences des violations des règles antidopage. Le PCA est conforme au Code mondial antidopage et à toutes les normes internationales.

CADS a adopté le PCA, ce qui signifie que vous pouvez être sûr de faire partie d'un programme antidopage de classe mondiale conçu pour protéger les droits des athlètes et garantir des règles du jeu équitables. La politique antidopage et le code de conduite de CADS reflètent et soutiennent le PCA.

Bien que le CCES administre l'antidopage pour la communauté sportive canadienne, vous pouvez également être soumis aux règles de votre fédération internationale.

Tous les instructeurs, évaluateurs et directeurs de cours de l'ACS sont encouragés à suivre le module Diriger un sport sans dopage PNCE.

En tant que membre de l'ACS, le PCA s'applique à vous ! Il est important de savoir qu'en participant à des activités sanctionnées par Athlétisme Canada, vous pouvez être sélectionné pour un contrôle antidopage.

Adhérence

En adhérant à cette Politique nationale CADS Politique antidopage, nous nous engageons à promouvoir la santé et la sécurité de nos instructeurs et de nos participants tout en assurant le succès continu de nos programmes de formation.

Tous les membres de CADS doivent signer pour confirmer qu'ils ont lu, compris et qu'ils consentent à se conformer à cette politique.



Révision et approbation de la politique

Cette politique a été approuvée par le conseil d'administration de CADS le 22/Aout/2024.

Cette politique devrait être révisée par le comité des RH et des politiques de CADS et les cadres supérieurs de temps à autre pour s'assurer qu'elle demeure à jour.

Reconnaissance et entente

Aux fins de la reconnaissance et de l'attestation de l'intention de se conformer au
Politique nationale CADS en matière antidopage, la pièce jointe suivante
constituera une composante du processus d'enregistrement sur la plateforme de
Snowline.

Note : Le contenu intégral de la politique de CADS en matière antidopage reste en vigueur et peut être consulté à l'adresse suivante :

(lien vers le document sur le site Web www.CADS.ski).



Je reconnais avoir lu et compris la politique nationale de CADS sur antidopage. J'accepte d'adhérer à cette politique CADS. De plus, je m'efforcerai de m'assurer que les autres membres de CADS la respectent. Je comprends parfaitement que si j'enfreins cette politique, je peux faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au renvoi de CADS.

Nom - Date

